

« Le centre Clos-Henri m'a rendu ma liberté »



L'alcool a entraîné Victor (prénom d'emprunt) dans une spirale infernale. Violent sous l'effet de la boisson, il a été condamné par la justice. Afin de bénéficier d'une libération conditionnelle, le trentenaire a suivi un programme de réhabilitation qui l'a emmené à Clos-Henri. Libéré des chaînes de l'alcoolisme, il s'apprête à commencer une nouvelle vie. Témoignage en page 3.

Victor a réussi à arrêter l'alcool à Clos-Henri

C'est une victoire sur ses démons qu'est en train de remporter Victor (prénom d'emprunt). Depuis 18 mois, il n'a pas touché une goutte d'alcool. Lui, le buveur de vodka à fortes doses par le passé. En plein «Dry January», le mois de janvier sans alcool, voici le récit d'une vie en pleine renaissance, devenue possible avec l'aide de l'équipe d'Addiction Jura à Clos-Henri, aux Genevez.

Maintenant, Victor, la trentaine, dort bien. «Quelle libération, alors qu'avant le besoin de boire me réveillait en plein milieu de la nuit!» Lorsqu'il devait aller travailler, il lui fallait d'abord ingurgiter de l'alcool, pour calmer sa tremblote. «Car le corps, lorsqu'il réclame sa dose, se met à trembler.»

Plusieurs fois, «ivre mort, après avoir avalé son litre quotidien de vodka et autres liquides soûlants», il a été hospitalisé pour des comas éthyliques. «Sans pour autant, malheureusement, que ça ne provoque un déclic en moi.»

A diverses reprises, sa consommation excessive l'a poussé à des comportements violents. «Au point, un jour, d'en être venu à frapper des gens. Et j'ai fini par être arrêté et incarcéré» raconte-t-il. Non, sous ses poings, personne n'a perdu la vie. «Heureusement!» dit-il, soulagé. «Mais ça ne m'empêche pas de regretter mes actions et d'avoir dû en arriver là, pour que la loi et les autorités me stoppent net dans ma spirale destructrice, tant pour moi-même que pour les autres.»

Au bénéfice de la mesure 60

Jugé et condamné lourdement, il s'est vu proposer la mesure 60. Il explique que «celle-ci permet la libération conditionnelle, après avoir purgé 60% de sa peine, à condition de respecter certaines exigences, lesquelles englobent généralement le maintien d'un comportement exemplaire en prison, une participation active à des programmes de réhabilitation, ainsi qu'une évaluation favo-

nable quant au risque de récidive.

Et Victor précise que c'est suite à sa décision de participer à un programme de réhabilitation, qu'il a été dirigé vers Clos-Henri, où l'équipe d'Addiction Jura l'a accueilli. Et quand il réalise ses progrès significatifs depuis son arrivée aux Genevez, il ne comprend pas du tout que cette institution ait pu être mise en danger par les autorités politiques. «C'est impensable! Elle m'a rendu ma liberté, à moi, un ancien esclave de l'alcool. Une telle structure est indispensable!»

Pour rappel, l'institution, située au Prédame, se trouve actuellement affectée par les mesures d'économie du Plan équilibre 22-26 du canton, impliquant une réduction budgétaire de 200 000 francs. A un moment donné, l'idée de supprimer complètement le site a même été évoquée, afin de privilégier les prestations en ambulatoire, au détriment de l'offre résidentielle.

«Mais des consultations en ambulatoire ne suffisent pas pour des personnes dont la fragilité est immense» commente Victor. «Vivre à Clos-Henri, aux côtés d'autres personnes confrontées à des problèmes d'accoutumances, au sein d'un environnement bienveillant et avec le soutien d'une équipe qui m'a appris à développer des stratégies pour éviter de rechuter, a été une expérience précieuse, inestimable.»

Accompagné de sa référente, il a visité des magasins, en passant aux rayons généreusement garnis de boissons alcoolisées. «Nous le faisons, histoire que je me réapproprie ces espaces, sans retomber dans ma soif ennemie. Sans que celle-ci ne me tyrannise. Et j'ai réussi le test.» Cependant, un détail l'a alors frappé. «Un soda peut coûter jusqu'à six ou sept fois plus cher qu'une bière bon marché. Quand on a peu d'argent, on a vite fait d'en acheter une, puis deux... Et c'est l'engrenage...»

Il raconte aussi ses haltes dans des cafés avec un accompagnant. «Nous



Lorsque Victor repense au chemin parcouru pour se libérer de sa dépendance à l'alcool, il ressent une certaine fierté.

nous y rendions, simplement pour discuter et nous désaltérer, avec une minérale ou un jus.» Là non plus, il n'a pas entendu hurler l'alcoolique qui sommeille en lui. «Et qui sera là, dans le placard, au fond de moi, toute ma vie» explique-t-il. «Car un alcoolique le reste toute sa vie.»

Plus solide, aujourd'hui

Victor va tellement mieux, grâce à sa réhabilitation aux Genevez, qu'il pourra bientôt recommencer à travailler et prendre un appartement. «Mes amis ont changé. Il s'agit principalement de personnes qui ont, elles aussi, arrêté de boire.» Illico, il rassure: «Je peux être avec des gens qui consomment du vin et d'autres boissons alcoolisées, sans leur prêcher la sobriété, ni ressentir le besoin de consommer.»

Artiste dans l'âme, il peint. «Aux Franches-Montagnes, j'ai aussi découvert les joies du vélo.» Il se sent transformé. Dans le passé, avant de résider à Clos-Henri, il a déjà essayé des programmes de désintoxication. «J'ai replongé dès après ma sortie.» Aujourd'hui, il se sent beaucoup plus solide qu'à l'époque, ce qui le rassure.

«La dame qui supervise ma mesure 60 m'a d'ailleurs félicité» partage-t-il. «Elle m'a confié que de nombreuses personnes incarcérées optaient pour la mesure 60 dans l'espoir d'obtenir la liberté conditionnelle, mais que peu d'entre elles parvenaient ensuite à maintenir leur engagement, car cela s'avérait être une épreuve difficile.»

Avant d'intégrer Clos-Henri, les nouveaux arrivés passent par une période cruciale de sevrage. «Cette phase dure dix jours et se déroule à l'unité thérapeutique des dépendances aux Vacheries du Fuet» informe Victor. «Ensuite, ils entament une existence, bien différente de celle où l'alcool régnait en maître. Certains résidents se tournent vers les bières sans alcool, pour éviter une rechute. «Sauf qu'après un certain nombre de canettes, l'envie d'une vraie bière se fait sentir, selon moi» En ce qui le concerne, les boissons à 0% d'alcool ne l'attirent pas.

L'avenir? «J'ai compris ici à quel point il est essentiel, une fois que l'on quitte Clos-Henri, d'avoir un chez soi où on se sent en sécurité et un emploi stable» répond-il. «Et je suis enchanté, car je vais bientôt avoir les deux.»

Silvia Freda

brèves

EXPOSITION

La mort à l'affiche

Le Breulotier Dominique Theurillat cumule les fonctions de paysan et de croque-mort. Il est aussi le sujet du livre «De la terre à la terre», réalisé par le photographe biennois Lucas Dubuis. Les clichés racontent le quotidien du Taignon entre les bêtes et les cercueils. Les photographies de Lucas Dubuis sont exposées à la galerie Espace Noir à Saint-Imier et sont à découvrir jusqu'au 9 février. (mf)

LES BREULEUX

Ça glisse sur les pentes

Si le téléski des Breuleux ne sera pas mis en branle ce week-end, les télébob et babylift, eux, tourneront à plein régime! Les installations fonctionneront de 10 à 16 heures, tant aujourd'hui que demain. La buvette sera ouverte pour l'occasion. (per)

AJC

Catherine Erba vice-présidente

Une nouvelle responsabilité pour Catherine Erba. La maire de Saignelégier a été élue à l'unanimité à la vice-présidence de l'Association jurassienne des communes (AJC). Elle est entrée en fonction au début de cette année. L'annonce a été faite récemment. C'est la première femme à intégrer le comité de l'AJC. (bbo)